2023 01 03

BRETTEVILLE SUR ODON
Arrondissement de CAEN
Canton de Caen I
Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
Le 20 janvier 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS
Le 30 janvier 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,**

Date d'affichage :
Le 3 février 2023

Etaient présents :

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27

Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT, LE MASSON, LEBOURGEOIS LESUEUR, MORAND, RICHET, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 22

Votants : 27

Absents excusés :

Madame	BENKHADDA	*(pouvoir à D.MORAND)*
Madame	LEFEVRE	*(pouvoir à M.VIDEAU)*
Madame	LOUBET	*(pouvoir à J.LEBOURGEOIS)*
Monsieur	DEGUSSEAU	*(pouvoir à O.SAINT MARTIN)*
Monsieur	MORTREUX	*(pouvoir à J.M LESUEUR)*

Arnaud DUTHILLEUL a été élu secrétaire

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT *(ADRESSAGE).*

Patrick LECAPLAIN, Maire rappelle qu'en septembre 2021, le conseil municipal avait validé l'ensemble des rues de la commune suite à une demande du Conseil départemental qui reprenait l'ensemble de l'adressage.

En effet, il accompagne les communes dans la normalisation de l'adressage et se charge de mettre à disposition ces adresses auprès d'organismes partenaires (le Service départemental d'incendie et de secours SDIS, la direction départementale des finances publiques DGFIP, l'institut géographique nationale IGN, le service national de l'adresse SNA et altitude infra calvados AIC).

.../...

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20230130-20230103-1-DE
Date de télétransmission : 06/02/2023
Date de réception préfecture : 06/02/2023

…/…

L'obligation réglementaire de l'adressage portée aux communes par la loi 3DS *(différenciation, décentralisation, déconcentration et la simplification),* qui offre des outils aux collectivités dans le champ de l'aménagement du territoire, oblige le Département à conclure une convention de partenariat présentant les modalités de son accompagnement *(mise à disposition gratuite de l'application cartographique permettant la mise à jour des adresses de la commune, la publication des adresses dans la base adresse nationale, la transmission des adresses aux partenaires départementaux nommés ci-dessus).*

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **AUTORISE** le maire à signer la convention *(en annexe)*
- **AUTORISE** le maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : **3 février 2023**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **3 février 2023**
Le Maire :

MAIRIE DE BRETTEVILLE-SUR-ODON (Calvados)

Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20230130-20230103-1-DE
Date de télétransmission : 06/02/2023
Date de réception préfecture : 06/02/2023